

Défis et enjeux de l'enseignement du lexique au primaire

Émilie Fontaine

Number 172, 2014

L'album pour la jeunesse et la bande dessinée

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/72030ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fontaine, É. (2014). Défis et enjeux de l'enseignement du lexique au primaire. *Québec français*, (172), 85–86.



Défis et enjeux de l'enseignement du lexique au primaire

* Émilie Fontaine

Après plusieurs années d'absence, l'enseignement du lexique suscite actuellement un intérêt renouvelé dans les milieux de pratique et de recherche, particulièrement en langue première. Afin d'explorer l'état de la situation, nous nous sommes attardée à l'étude de deux documents ministériels, soit le *Programme de formation de l'école québécoise*¹ et la *Progression des apprentissages au primaire*² pour ainsi mettre en lumière la place occupée par le lexique parmi les prescriptions ministérielles, plus particulièrement sur le plan des compétences en français langue d'enseignement. Le but de cet article est donc d'identifier les connaissances contenues dans les prescriptions ministérielles quant à l'enseignement du lexique au primaire. Ainsi, les préoccupations relatives au lexique en lien avec la lecture, l'écriture et la communication orale seront abordées, en plus des principaux défis liés à son enseignement.

Le lexique dans le PFÉQ et dans la *Progression des apprentissages au primaire*

L'analyse du premier document, le *PFÉQ*, permet de découvrir que le terme « vocabulaire » est mentionné à quelques reprises dans la compétence *Lire des textes variés*. Plus précisément, il se retrouve dans la description de la compétence, et ce, par la mention de liens multidisciplinaires abordant l'acquisition d'un vocabulaire spécifique en sciences et technologies ainsi qu'en univers social³. Le deuxième document, la *Progression des apprentissages*, n'offre d'autre précision que la nécessité, pour l'élève, de posséder des connaissances sur la langue incluant le vocabulaire. Certaines connaissances se rapprochent cependant de notions lexicales dont : *identifier, en contexte, les mots nouveaux (inconnus à l'oral et à l'écrit) et leur donner du sens en utilisant plusieurs indices et sources d'information, dégager le sens des expressions figées (couper un cheveu en quatre ;*

* Émilie Fontaine, étudiante au doctorat en éducation et chargée de cours à l'Université de Sherbrooke

emilie.fontaine@usherbrooke.ca

entre chien et loup) et des proverbes (Après la pluie, le beau temps) en s'appuyant sur le contexte ou en consultant un outil de référence (p.72).

En ce qui a trait à la compétence *Écrire des textes variés*, le vocabulaire s'inscrit dans les attentes de fin de cycles ainsi que dans certains critères d'évaluation du PFÉQ. Également, la *Progression des apprentissages* offre des ajouts, dont une section entière consacrée aux connaissances du lexique⁴. Ces connaissances visent à ce que l'élève, à la fin de sa scolarité primaire, soit en mesure d'employer des mots précis et justes relevant du registre standard dans ses textes en plus de varier son vocabulaire en fonction du contexte de communication.

Finalement, le PFÉQ fait mention du vocabulaire dans la description de la compétence *Communiquer oralement* tandis que la *Progression des apprentissages* permet d'aborder des éléments concernant le choix du vocabulaire utilisé (*effet sur les interlocuteurs*), la richesse de celui-ci (*variété, justesse ou précision des mots, présence d'expressions figées*) ainsi que son utilisation en situation de communication (*vocabulaire précis et varié*).

Il est à noter que la partie *Exploration et utilisation du vocabulaire en contexte des Savoirs essentiels* du PFÉQ traite de connaissances liées au vocabulaire et devant être apprises au cours des trois cycles. Toutefois, certains contenus ne s'inscrivent pas, à notre avis, dans la rubrique des notions lexicales, dont la connaissance du *nom des lettres de l'alphabet et des signes orthographiques, la formation des temps de verbes (radical + terminaisons) et le principe alphabétique et combinatoire (règles d'assemblage des relations lettres-sons)*.

L'analyse des documents met en lumière le fait que, malgré les ajouts à la compétence à écrire, la *Progression des apprentissages* aborde peu le lexique dans le contexte de la compétence à lire. Les indications dont disposent les enseignants concernent principalement l'écriture, sa place dans la compétence à lire étant peu précisée. Une question peut alors se poser quant aux liens entre la lecture et l'apprentissage du lexique : pourquoi ce dernier n'est-il pas davantage intégré dans les contenus d'enseignement du primaire, plus particulièrement en lecture ?

Défis relatifs à l'enseignement du lexique

En ce qui a trait à la lecture et à la communication orale, la conception entretenue à l'égard du lexique semble davantage relever de l'apprentissage d'un vocabulaire appartenant à une discipline précise. Également, l'étude des contenus ministériels a permis de constater que le travail sur la signification des mots et des expressions s'amorce au deuxième cycle du primaire (« expressions figées, expressions régionales, expressions courantes, sens commun et sens figuré des mots⁵ », « observer qu'un mot exprime au moins un sens⁶ »). Toutefois, apprendre à lire ne relève pas uniquement de la maîtrise d'habiletés de décodage ou de reconnaissance globale des mots, mais également de la compréhension d'éléments contextuels contribuant à connaître et comprendre la signification des mots⁷ dès l'entrée à l'école. Or dans les programmes, l'accent est mis sur le fait de développer, chez l'élève, sa capacité à recourir aux dictionnaires. Il est donc suggéré d'utiliser cet outil dès le premier cycle du primaire, et ce, malgré le fait que les connaissances lexicales ne soient abordées qu'au cycle suivant. Le recours à cet outil, l'une des méthodes les plus privilégiées par les enseignants pour la recherche de mots⁸, peut cependant créer certaines difficultés auprès des élèves. L'usage du dictionnaire peut être problématique compte tenu de la complexité à chercher un mot et, une fois celui-ci trouvé, de se référer à la définition correspondant au contexte de départ⁹. Ainsi, la définition peut référer ou utiliser des mots avec un niveau de difficulté plus élevé que celui du mot cherché au départ¹⁰.

Cet article a tenté de mettre en lumière certaines recommandations liées à l'enseignement du lexique dans deux documents ministériels. À plusieurs reprises, dans la vie de classe de tous les jours, l'enseignant et les élèves rencontrent des mots ou encore des expressions pour lesquels la signification doit nécessairement être expliquée. Toutefois, le recours au dictionnaire pour chaque mot inconnu rencontré ne peut être la seule stratégie privilégiée par l'enseignant. Ainsi, que fait l'enseignant lorsqu'un mot est inconnu ou mal compris des élèves¹¹ ? Bref, nous croyons que la place du lexique, dans

le développement des compétences en français, reste encore à préciser malgré l'ajout de la section *Lexique* dans la *Progression des apprentissages*. Certaines interrogations persistent quant à l'enseignement du lexique et posent ainsi des défis quotidiens aux enseignants : comment enseigner le lexique ? Quels mots enseigner ? Enseigner le lexique à l'aide de quels outils ? Dans cette perspective, il est important de poursuivre la valorisation de cet enseignement en classe en plus de lui accorder davantage de place dans les programmes scolaires¹², plus particulièrement en ce qui a trait à l'enseignement-apprentissage de la lecture. *

Notes et références

- 1 Gouvernement du Québec, *Programme de formation de l'école québécoise : Éducation préscolaire, enseignement primaire*, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2001.
- 2 Gouvernement du Québec, *Progression des apprentissages au primaire*, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2008.
- 3 « Au premier cycle, il profite également de toutes les occasions de lire pouvant se rattacher à la science et à la technologie, de même qu'à l'univers social, pour construire les concepts de base requis par ces disciplines et acquérir leur vocabulaire spécifique » (Gouvernement du Québec, 2001, p. 74).
- 4 Le volet « Lexique » est réparti en trois sections, soit les 1) *Connaissances*, 2) les *Pistes pour l'appropriation des connaissances* et 3) *l'Utilisation des connaissances*.
- 5 Gouvernement du Québec, 2001, p. 90.
- 6 Gouvernement du Québec, 2008, p. 7.
- 7 Jocelyne Giasson, *La lecture. Apprentissage et difficultés*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 2011.
- 8 *Ibid.*
- 9 Joan Sedita, « Effective vocabulary instruction », *Insights on Learning Disabilities*, 2, n° 1, (2005), p. 33-45.
- 10 Steven A. Stahl « Vocabulary and Readability : How Knowing Word Meanings Affects Comprehension », *Topics in Language Disorders*, 23 (3), 2003, p. 241-247.
- 11 Francis Grossmann, « Didactique du lexique. État des lieux et nouvelles orientations », *Pratiques*, 149-150, 2011, p. 163-183.
- 12 *Ibid.* et Alain Polguère et Ophélie Tremblay, « Qu'y a-t-il à l'intérieur de noix ? Ou comment décortiquer les unités lexicales », *La Lettre de l'AIREF*, 33, n° 3, 2003, p. 27-30.